

## PRÉFECTURE DU VAR

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - COMMUNE DE LA SEYNE-SUR-MER -

Par arrêté préfectoral du 10 octobre 2019, une enquête publique environnementale est ouverte du 12 novembre 2019 au 16 décembre 2019 inclus. Elle concerne la demande d'autorisation, présentée par la société ONYX-Méditerranée d'exploiter un centre de regroupement/tri/ transit de déchets dangereux et non-dangereux, situé 783, avenue Robert Brun, à La Seyne-sur-Mer.

Dans le cadre de l'évolution des activités de son établissement, la société ONYX Méditerranée envisage de regrouper ses trois ICPE actuelles au sein d'un même périmètre d'autorisation, qui correspondra à l'ensemble de l'établissement (emprise foncière), de procéder à la réorganisation de l'activité de tri de la collecte sélective afin d'anticiper les nouveaux besoins initiés par l'évolution des consignes de tri des déchets plastiques, tant en terme de volumes réceptionnés que de performance de tri (à cette fin, l'un des bâtiments existant sera utilisé comme un second centre de tri dédié aux corps creux /déchets plastiques), de réorganiser la circulation, le stationnement et les stocks sur l'ensemble de l'établissement et enfin de faire évoluer le réseau de gestion des eaux pluviales du site.

L'activité projetée relève du régime de l'autorisation au titre des rubriques 3550, 2718-1 et 2791-1, du régime de l'enregistrement pour les rubriques 2711-1, 2714-1, 2716-1 et 2712-3 et de celui de la déclaration pour les rubriques 1435-2 et 2710-2B de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le dossier, assorti d'une étude d'impact, d'une étude de dangers, de l'avis des services de l'État et, de l'avis tacite de l'autorité environnementale, est déposé en mairie de La Seyne-sur-Mer, 20 quai Saturnin Fabre, 83500 La Seyne-sur-Mer, pour être tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures ouvrables au public (tél. 04 94 06 95 00). Il est également consultable, de manière dématérialisée sur un poste informatique mis à disposition au sein de la mairie. Par ailleurs, le public peut en prendre connaissance, pendant toute la durée de l'enquête, sur le site internet de la préfecture du Var : <http://www.var.gouv.fr> (rubrique : Politiques publiques / Environnement / Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement / Enquêtes publiques / Enquêtes publiques ICPE).

Monsieur Pierre MONNET, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Toulon, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations en mairie de La Seyne-sur-Mer :

- le mardi 12 novembre 2019.....de 9h00 à 12h00
- le mercredi 20 novembre 2019.....de 14h00 à 16h30
- le jeudi 28 novembre 2019.....de 9h00 à 12h00
- le vendredi 6 décembre 2019.....de 9h00 à 12h00
- mercredi 11 décembre 2019.....de 14h00 à 16h30
- le lundi 16 décembre 2019.....de 14h00 à 16h30

Les observations peuvent être formulées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, lui être adressées, au siège de l'enquête, par lettre recommandée ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

[onyx-la-seyne-epvar@administrations83.net](mailto:onyx-la-seyne-epvar@administrations83.net)

A l'issue de l'enquête, le Préfet du Var sera amené, par arrêté, à autoriser ou refuser l'exercice de cette activité.

Toute personne pourra prendre connaissance en Préfecture du Var (bureau de l'environnement et du développement durable) et en mairie de La Seyne, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables pendant un an sur le site internet de la Préfecture du Var.

Toute information complémentaire pourra être sollicitée auprès de l'exploitant (Société ONYX-Méditerranée – 783, av. Robert Brun – ZI Camp Laurent - 83507 La Seyne-sur-Mer) ou auprès du bureau de l'environnement et du développement durable de la Préfecture du Var (avenue du 112ème RI – CS 31209 - 83070 TOULON CEDEX).